



Placement abusif à l'ase

Par **sarahsa**, le **19/10/2014** à **22:41**

Bonjour,

Au début je reçois un appel de la police de ma ville qui me convoque, je vais à la date qu'on a fixé arriver là-bas il y a le directeur de l'ase de ma ville et des policiers ils disent vouloir examiner mon fils et que je doit le ramener mon marie refuse, suite à ça ils sont venue le prendre chez moi quel que heure après. Notre avocat nous a conseillé d'aller là-bas (à l'ase) pour savoir ce qui se passe est la le directeur de l'ase nous donne une décisions du juge et la stupéfaction je découvre que mon enfant est placé depuis avril et nous sommes en août, je ne comprend rien et ensuite je découvre que la juge n'a pas respecté la loi (Code de procédure civile Section II : L'assistance éducative Article 1181) une semaine plus tard on a rendez-vous à l'ase et la il nous disent qu'on doit inscrire notre enfant en lme. Ils nous font pressions et use de leurs pouvoirs pour qu'on mette mon enfant en lme si on veut le revoir. Je voudrais avoir des conseils sur cette affaire et un avocat qui s'intéressera à ce type d'affaire.